



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin consolide sa pratique de fiscalité patrimoniale avec l'arrivée d'Hélène de Bollardière en tant que *Counsel*

Paris, le 11 avril 2024

Le Cabinet est heureux d'annoncer l'arrivée, cette semaine, d'Hélène de Bollardière en qualité de *Counsel*.

Hélène est avocate et exerce en droit et fiscalité du patrimoine auprès d'une clientèle française et internationale, tant en conseil qu'en contentieux.

Elle accompagne une clientèle variée, composée notamment de dirigeants, entrepreneurs, groupes familiaux et familles sur l'ensemble des aspects fiscaux liés à la structuration, la gestion et la transmission de leur patrimoine privé et professionnel.

Hélène conseille de manière régulière les clients privés en matière de planification successorale, notamment dans un contexte transfrontalier, et a développé une véritable expertise en matière de successions internationales complexes ainsi que sur les problématiques fiscales des *Trusts*.

Elle assiste par ailleurs les personnes physiques résidentes et non-résidentes dans leurs problématiques juridiques et fiscales de mobilité internationale, lors d'un départ ou d'une arrivée en France.

Avant de rejoindre Cazals Manzo Pichot Saint Quentin, Hélène a exercé au sein des cabinets Franklin et Yards (ex Barré Associés) où elle a développé une pratique dédiée à la fiscalité patrimoniale.

L'arrivée d'Hélène de Bollardière en tant que *Counsel* s'inscrit dans la volonté du cabinet de poursuivre sa croissance après 10 ans d'existence, en renforçant son positionnement d'acteur de premier plan sur des secteurs où il est déjà bien présent et identifié comme en fiscalité patrimoniale. L'expertise d'Hélène vient enrichir celle des associés, élargissant ainsi la gamme de nos services pour mieux accompagner nos clients dirigeants et grandes fortunes, ainsi que nos partenaires banques privées et family offices.

Hélène de Bollardière : « Je suis très heureuse de rejoindre le cabinet Cazals Manzo Pichot Saint Quentin, cabinet réputé pour son excellence et son fort dynamisme. J'ai été attirée par le projet de développement du cabinet, boutique généraliste en fiscalité qui bénéficie d'une excellente réputation. Au-delà de la grande technicité des associés dans l'ensemble des facettes de la fiscalité, leur complémentarité et leur fort esprit d'équipe permet d'accompagner une clientèle privée sur le long terme sur leurs problématiques fiscales. Je suis ravie de rejoindre un cabinet de premier plan et de participer au renforcement de la pratique patrimoniale ».

Xavier Colard : « Nous sommes ravis d'accueillir Hélène au sein de l'équipe. Nous recherchions un profil complémentaire et expérimenté en fiscalité patrimoniale pour renforcer notre pratique s'inscrivant dans la dynamique du cabinet. Son expérience nous permettra de répondre aux nouveaux besoins de nos clients en leur apportant des solutions concrètes et pragmatiques ».

Bertrand de Saint Quentin : « Nous nous félicitons de l'arrivée d'Hélène. Son expertise reconnue en fiscalité patrimoniale sera un atout indéniable pour notre clientèle individuelle, et viendra consolider notre position sur un secteur d'activité en fort développement au sein du cabinet. Hélène est une excellente professionnelle dotée de valeurs humaines que nous partageons au cabinet ».



Thomas Cazals
tczals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses six associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.